

RESA 39
membre du réseau



RESEAU D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE AGRICOLE DU JURA

ASSEMBLEE GENERALE

10 avril 2012

Maison des Agriculteurs
455 rue du Colonel de Casteljau
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél./Fax : 03.84.24.95.11
Mail. : resa.39@wanadoo.fr
www.solidaritepaysans.org

Déroulement de l'Assemblée Générale

- * **Accueil**
- * **Rapport moral**
- * **Rapport d'activité**
- * **Rapport financier**
- * **Questions diverses et vote des rapports**
- * **Renouvellement du Conseil d'Administration**
 - Administrateurs sortants : Jacques DEGAY, Alain MICHEL
 - Administrateurs à renouveler : Marie-Andrée BESSON, Marie-Claude FOURNIER
 - Candidats : Claude PETETIN
- * **Intervention de M. Bruno GUERMONPREZ et M. Jean-François MOUQUOD**

Comment conjuguer pérennité et qualité de vie ?
- * **Pot de l'amitié**

Rapport moral

En 2011 j'avais conclu mon propos par une pensée d'Henri Lacordaire : « entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs ».

Nous l'avons expérimenté au cours de l'année qui vient de se refermer : la relecture des vingt années de cheminement au rythme de ceux qui ont fait appel à l'association pour essayer de construire le scénario qui peut les aider à se relever, non seulement en tant qu'agriculteur mais surtout en tant que personne. Temps d'échange de nos pratiques, de nos collaborations, ce fut aussi le temps d'oser exprimer nos questions et surtout de donner la parole à ceux qui, avec pudeur expriment leur expérience d'un parcours difficile, récurrent et pourtant plein d'espoir. Mettre en lumière ces situations dans un contexte agricole où généralement on est plus enclin à cacher et ignorer ce qui dérange, pour mettre en exergue l'adaptabilité, la compétitivité d'une agriculture qui se « mondialise », c'est mettre en lumière le développement d'une agriculture à deux vitesses : c'est vrai que les vendeurs de matériel agricole ont fait cette année un chiffre d'affaires important grâce à la vente de matériel, que d'énormes constructions surgissent de terre dans les campagnes, mais dans le même temps nous devons faire face à des situations de plus en plus lourdes. Depuis le début d'année 2012, nous avons déjà enregistré sept nouveaux appels.

Cette rétrospective n'avait d'autre but que de nous recentrer sur l'essentiel, à savoir qu'il est indispensable et urgent d'affirmer que la question de la solidarité ne peut pas être acceptée en terme de variable d'ajustement.

Les enjeux que représente la nouvelle PAC pour les prochaines années sont nombreux : à la fois alimentaires, énergétiques, économiques, territoriaux, écologiques et sociaux. Mais il existe une diversité des approches pour tenter de renouveler les modèles agricoles.

Ce qui est sur, c'est que l'on ne peut pas se satisfaire du constat de l'union européenne effectuant son recensement agricole et indiquant qu'elle a perdu entre 2003 et 2010 20% de ses exploitations et 2% de sa surface agricole.

Ces résultats réaffirment les incohérences de la PAC et l'urgence de construire une autre politique agricole qui prenne en compte les grands enjeux de notre société.

Que deviennent ces hommes, ces femmes qui sont contraints de cesser leur activité dans un contexte économique qui se dégrade et qui ne peut leur procurer un autre travail ? L'agriculture peut et doit garder tous ses paysans grâce à une politique agricole plus solidaire qui permette à des paysans nombreux et bien rémunérés de produire avec fierté une alimentation de qualité.

Les enjeux sociaux sont importants car les agriculteurs sont toujours loin des conditions dont bénéficient les autres travailleurs : quelle reconnaissance du travail ? Quelle rémunération horaire ? Quelle retraite après des années de travail intense ? Et puis au niveau de la santé, peut-on espérer des indemnités journalières en cas de maladie ?

Modestement, mais **résolument, à la place qui est la nôtre nous affirmons que la solidarité doit s'inscrire dans un projet de société où chacun trouve sa place.** Je suis persuadée qu'au milieu des incertitudes dans lesquelles nous vivons, **le sens de l'humain est le seul facteur de succès.** Même dans les moments difficiles, les relations que nous construisons sont les meilleures sources d'énergie pour tenir debout. Et s'il semble plus facile de donner que de recevoir, je ne suis jamais sûr de savoir qui reçoit et qui donne dans les accompagnements. Quel bonheur de voir une personne sourire, une autre oser répondre quand le téléphone sonne en disant qu'elle retrouve confiance en elle

Qui donne ? Qui reçoit ? Peu importe.

Donner, c'est nouer le lien social.

Recevoir, c'est reconnaître la valeur du don.

Et puis vient naturellement la notion de rendre qui est fondamentale pour continuer ce cycle de l'échange.

C'est dans cette interaction que s'inscrit le projet qui deviendra bientôt une réalité, celui de rapprocher des agriculteurs en situation fragile et des bénéficiaires du revenu de solidarité active. Un projet fou mais un projet fort en terme de consolidation des liens sociaux dans le milieu rural.

Des paysans, entourés et soutenus par les bénévoles ou une autre personne offre une petite parcelle de terre à cultiver à d'autres personnes bénéficiaires du RSA et motivée pour cultiver des légumes servant à la consommation familiale. Les uns partagent leur savoir faire, les autres découvrent ou redécouvrent un autre rapport à leur environnement, une autre manière de s'alimenter et de consommer; c'est du même coup un levier pour un autre développement local et solidaire. Si ce projet n'en est qu'à une phase expérimentale, l'enjeu est bien de donner l'occasion à des personnes diverses de se découvrir, balayer les préjugés, tisser des liens autour d'une activité, expérimenter, se risquer à agir. La situation de crise qui touche particulièrement les personnes les plus fragiles nous oblige à inventer. L'occasion nous est offerte, avec le Conseil Général initiateur de ce projet d'une prise de conscience de notre responsabilité collective.

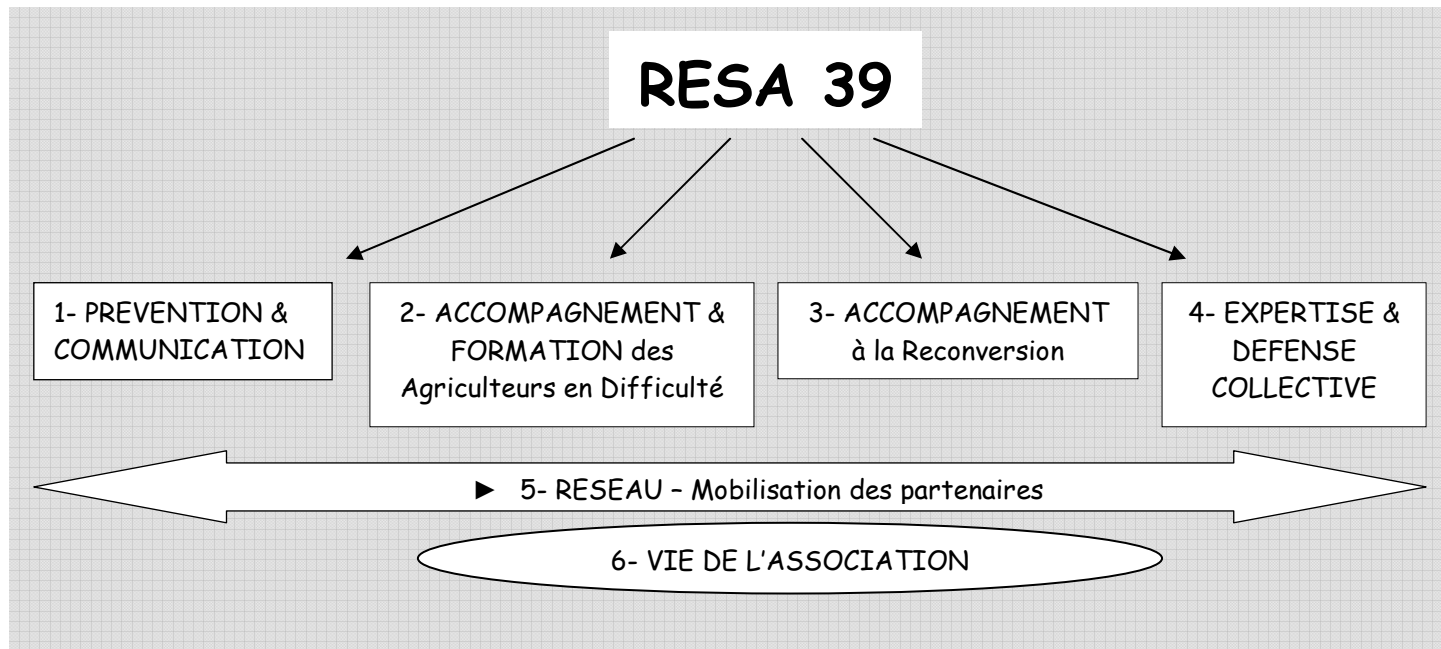
Cette année est marquée par des échéances électorales importantes ; se profilent aussi des échéances professionnelles. Ces dates seront pour chacun autant de possibilités de choix dans la construction de la société et de l'agriculture de demain.

Au cœur d'une crise sans précédent, il est difficile de comprendre les éléments constitutifs de cette situation et de cerner la vérité mais nous sommes tous conscients que des hommes et des femmes souffrent de cette crise et sont confrontés aux incertitudes de l'avenir.

Nous sommes conscients qu'un changement de nos comportements individuels et collectifs est indispensable, mais il n'est pas suffisant : **nous devons aussi faire entendre que l'homme doit être au coeur du projet de société et que la voix des citoyens que nous sommes tous doit être entendue pour avancer vers une transformation sociale urgente.**

Marie-Andrée BESSON, présidente de RESA 39

Rapport d'activité 2011



1. Prévention et communication

RESA 39 intervient auprès des agriculteurs en difficulté à leur demande ; et bien souvent sur des situations déjà fortement dégradées. Or nous constatons fréquemment que les problèmes, pris en amont, auraient pu être solutionnés plus aisément.

Aussi l'association cherche-t-elle à s'inscrire dans une démarche de prévention. En communiquant sur notre action, en nous faisant connaître au plus grand nombre, en témoignant sur les difficultés du monde agricole et les solutions qui existent, nous nous adressons à trois types de public :

- les agriculteurs, en difficulté ou non, y compris les jeunes installés, avec un objectif de prévention et de connaissance du risque
- les acteurs du monde agricole, susceptibles de détecter des difficultés, d'orienter des exploitants vers RESA, d'accompagner les efforts de redressement des exploitations
- les citoyens, agriculteurs ou non, que la notion de solidarité agricole interpelle, appelés à nous aider ponctuellement ou à rejoindre nos équipes.

Nos actions de prévention et de communication :

→ **Articles de presse**

7 articles sont parus dans la presse en 2011 :

- A l'occasion de l'Assemblée Générale 2011, dans le Jura Agricole et Rural et la Voix du Jura
- A l'occasion des 20 ans de RESA 39 dans le Progrès, la Voix du Jura, et le Jura Agricole et Rural
- " Il est urgent de faire un bilan social de la PAC" dans la Voix du Jura
- "20 ans d'évolutions agricoles... et aujourd'hui?" dans le Jura Agricole

La radio RCF Jura nous a accordé une interview le 22 septembre pour faire part de notre expérience d'accompagnement des agriculteurs en difficulté.

→ **Le Fil de RESA – Bulletin d'information et de liaison**

Parution de 2 numéros, en juin et décembre 2011. Chacun a été tiré à 150 exemplaires : à destination des adhérents, bénévoles et agriculteurs accompagnés, ainsi qu'à nos principaux partenaires.

→ **Site Internet – www.solidaritepaysans.org**

RESA 39 administre les pages spécifiques au Jura. Les actualités de l'association, les formations à venir y sont mises à jour régulièrement. On y retrouve également une version électronique de notre bulletin, le Fil de RESA, ainsi que divers documents de communication.

→ **Plaquettes et courriers de présentation**

Des plaquettes de présentation sont mises à disposition de nos adhérents et de nos partenaires, pour être distribuées et diffusées le plus largement possible. En 2011 elles ont été envoyées à 900 destinataires : partenaires agricoles, acteurs du monde rural, élus et professionnels médicaux.

Par ailleurs, tous nos nouveaux interlocuteurs ont reçu un courrier de présentation de l'association. Notre rapport d'activité 2010 a été également transmis à tous nos partenaires.

→ **Participation au colloque « Santé, qualité de vie et stress dans les exploitations agricoles »**

Le 6 décembre, RESA 39 est intervenu dans un cours intitulé «*Santé, qualité de vie et stress dans les exploitations agricoles*», organisé par AGRIDEA, l'institut de recherche et développement agronomique Suisse. Nous y avons présenté nos activités et notre fonctionnement. Cette intervention nous a permis d'échanger avec nos collègues Suisses, et de comparer différentes initiatives.

Ce cours a fait l'objet d'un article dans le journal Suisse, le Déclic Agricole.

→ **Politiques agricole, santé et profession**

Trois membres de RESA 39 ont participé le 11 octobre 2011 au colloque « *Politiques agricole, santé et profession* » organisé à Besançon à l'université de Franche-Comté. Les résultats d'une étude comparative entre trois régions laitières (Suisse, Québec et France) pour analyser les conséquences des politiques agricoles sur l'état socio-psychologiques des producteurs y étaient présentés.

→ **Solidarité Paysans sous l'œil de la camera**

L'association Solidarité Paysans Rhône-Alpes a réalisé un film documentaire, *Terres d'entraide*, produit par France 3, sur l'accompagnement pratiqué par les équipes de Solidarité Paysans. Une projection-débat est prévue le 13 avril 2012 à la MJC d'Arbois. Nous prévoyons d'autres représentations dans les lycées agricoles et avec divers partenaires, pour sensibiliser les jeunes et les exploitants aux difficultés mais aussi aux solutions qui existent.

Un second reportage a été réalisé par France 2 sur l'activité de Solidarité Paysans en Limousin. Sa diffusion, le 5 novembre 2011, a donné suite à de nombreux appels de soutien ainsi qu'à des demandes d'accompagnement dans l'ensemble du réseau.

2. Accompagnement des agriculteurs en difficulté

Notre accompagnement auprès des agriculteurs en difficulté est mis en place à la demande des personnes, et pour les personnes : pour donner à celles-ci les moyens de trouver elles-mêmes des solutions, de prendre les décisions nécessaires.

Au-delà de l'accompagnement humain, technique, administratif, nous réaffirmons l'importance des formations : formations pour les agriculteurs, adaptées aux besoins et aux carences techniques ; formations, également, pour les bénévoles, parce qu'être accompagnateur ne s'improvise pas.

→ **Les familles accompagnées**

En 2011, nous avons accompagné 44 familles sur la durée (contre 38 en 2010) : 29 de ces familles étaient déjà accompagnées l'an passé et 15 sont de nouvelles demandes.

S'ajoutent à ces accompagnements 12 contacts avec des exploitants en demande d'informations précises concernant leurs droits ou les démarches possibles adaptées à leur situation. Quand cela était pertinent, ces personnes ont été orientées vers nos partenaires.

→ **Accompagnement aux procédures judiciaires**

En 2011, nous accompagnons 3 exploitations engagées en procédure collective, en redressement judiciaire. Nous travaillons en étroite collaboration avec les exploitants et le mandataire judiciaire afin de dédramatiser la procédure et de mettre en place et de suivre des plans de redressement viable.

Nous intervenons également sur du conseil ponctuel par rapport à ces procédures.

→ **Accompagnement technique**

Jusqu'en 2010 un accompagnateur technique, salarié de DESFI, était employé en temps partagé par RESA et intervenait ponctuellement sur des exploitations accompagnées, en appui et conseil technique ou pour la réalisation de travaux. Malgré de nombreux besoins identifiés par les bénévoles, cette activité est pour le moment en suspens. Nous souhaitons la remettre prochainement en place.

→ **Intervention dans les départements limitrophes**

Le réseau Solidarité Paysans n'est pas implanté en Bourgogne ni en Haute-Saône, alors que les besoins sont réels. RESA 39 a décidé, dans la limite des moyens disponibles, de répondre aux demandes d'accompagnement des paysans des départements limitrophes. Ainsi en 2011, nous avons accompagné une famille en Haute-Saône dans une démarche de liquidation judiciaire.

→ **Section Agriculteurs en difficulté et aides conjoncturelles de la CDOA**

La salariée et un administrateur de RESA étaient présents aux 3 réunions de la section. Nous y avons présenté un suivi d'exploitation.

→ **Commission « Producteurs durablement hors-norme »**

RESA participe à une commission de conciliation semestrielle mise en place pour les producteurs laitiers ayant d'importants problèmes de qualité laitière et passibles d'une suspension de collecte. Les situations individuelles sont examinées, afin de proposer des accompagnements adaptés. Nous étions présents aux deux commissions 2011.

→ **Formation des bénévoles accompagnateurs**

Chaque trimestre, les bénévoles ont pu participer à une réunion de suivi : cette rencontre permet une relecture collective des accompagnements et du rôle des accompagnateurs. Deux de ces réunions étaient supervisées par Bernard BENGHOZI, médiateur en relations humaines.

Bernard BENGHOZI a également préparé notre formation à l'écoute et à la relation d'aide. Cette formation, initialement prévue fin 2011 a été reportée à janvier 2012 pour des raisons de report de financements VIVEA. Thème retenu pour 2012 : *comment bien démarrer un accompagnement et en faire le bilan* (14 stagiaires).

Monique ECOIFFIER comptable au CEGAR a encadré deux journées de formation à l'étude des chiffres et documents comptables : *utiliser les outils de gestion de la trésorerie* (13 stagiaires). Pour les mêmes raisons de reports de financements, cette formation initialement prévue fin 2011 a été reportée à février 2012.

RESA 39 a également participé à une formation juridique sur *l'organisation et la protection du patrimoine des agriculteurs*, proposée par le réseau Solidarité Paysans. La formation a porté sur les rappels juridiques de base, les droits et devoirs des personnes physiques (régime matrimonial, protection de la maison d'habitation, clauses protectrices, EIRL) et les droits et devoirs des sociétés (séparation des patrimoines, les différentes sociétés, les comptes associés).

→ **Chantier de bénévoles**

Nous sommes parfois confrontés à des situations délicates, où le logement des familles nécessite une réhabilitation – ce qui nous amène à travailler en partenariat avec Jura Habitat. En 2010, sur le conseil d'un entrepreneur et avec l'impulsion de RESA, un chantier de bénévole a été organisé, placé sous la responsabilité d'une association créée pour l'occasion. Pendant plusieurs mois, en 2010 et en 2011, 50 personnes, proches ou non de RESA, ont œuvré pour réhabiliter une maison d'habitation. La fin du chantier a été fêtée comme il se doit avec l'ensemble des participants en mai 2011.

3. Accompagnement à la reconversion

L'association accompagne également les agriculteurs qui quittent leurs exploitations, par choix ou par obligation : accompagnement au cheminement personnel, négociation avec les repreneurs, démarches administratives, réalisation d'un bilan de compétences ou de formations, intégration de structures d'insertion...

En 2011, nous avons accompagné deux exploitations vers une cession d'activité.

4. Expertise et défense collective

Au-delà de l'accompagnement individuel et personnalisé que nous proposons aux familles, notre activité s'inscrit dans une démarche globale d'appui aux agriculteurs en difficulté. En adhérant au réseau Solidarité Paysans, qui regroupe des associations similaires à RESA sur tout le territoire, nous participons à la mutualisation des données et des compétences, pour accompagner au mieux les exploitants. C'est également l'occasion de défendre les intérêts des agriculteurs en difficulté, auprès des décideurs.

→ Réseau de veille et d'expertise

La mutualisation des informations se développe au sein du réseau Solidarité Paysans, grâce à deux outils actifs : l'extranet et la liste de diffusion d'e-mail du réseau. Ainsi, la salariée a à sa disposition une source d'information (juridique, sociale, technique...) constamment enrichie et mise à jour : les associations du réseau contribuent à la capitalisation des données. En 2011, de nouvelles fiches ont été diffusées: renseignements à obtenir sur les situations accompagnées, EIRL, déclaration d'insaisissabilité, clauses protectrices ...

→ Observatoire

L'outil informatique du réseau Solidarité Paysans, permettant de consigner les informations relatives aux accompagnements, au bénévolat et au travail salarié, fonctionne bien dans le Jura. A partir des données recueillies, une analyse des situations accompagnées est menée au niveau départemental et au niveau national. L'Observatoire permet aussi une gestion efficace des ressources humaines. Des éléments de la gestion des temps salariés et bénévoles sont présentés à la suite de ce rapport.

5. Réseau et mobilisation des partenaires

Notre accompagnement se veut global : nous touchons aux champs du social, du technique, de l'économique... Nous sommes donc amenés à travailler avec l'ensemble des acteurs locaux en lien avec l'agriculture. Aussi avons-nous pour objectif de développer des partenariats avec ces différentes structures :

- sous la forme de collaborations plus ou moins étroites au cours de nos accompagnements, au cas par cas ou de manière plus générale
- sous la forme de partenariat financier : mobiliser de nouveaux partenaires nous permet d'assurer la pérennité de notre action auprès des agriculteurs en difficulté.

→ **Partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole**

Notre rencontre annuelle avec le service social de la MSA n'a pas eu lieu cette année en raison d'une indisponibilité de notre partenaire. Cependant, des rencontres informelles avec les travailleurs sociaux de terrain nous ont permis de faire le point sur nos activités respectives et sur les accompagnements que nous menons en partenariat.

Le travail de terrain est engagé depuis plusieurs années avec la MSA dans le cadre d'une convention datant de 2005. Le 11 juin 2011, une seconde convention formalise l'accompagnement des exploitants bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Quatre familles ont été accompagnées dans le cadre de cette dernière en 2011.

En outre, plusieurs échéanciers de paiement ont été négociés avec le service cotisation de la MSA pour des agriculteurs ayant des difficultés de trésorerie, et certains ont bénéficié de remises de dettes dans le cadre de la procédure Agriculteurs en difficulté.

→ **Partenariat avec les centres de comptabilité**

En 2011, nous avons travaillé en partenariat avec le CEGAR afin de former nos bénévoles à une meilleure utilisation des documents comptables, chez les agriculteurs que nous accompagnons. Les centres de comptabilité étant des interlocuteurs privilégiés des agriculteurs, et souvent au fait de leurs difficultés, un travail commun a été mené sur plusieurs dossiers avec le CER et le CEGAR, toujours avec l'accord de l'exploitant.

→ **Partenariat avec le Conseil Général pour la mise en place de jardins parrainés**

Le Conseil Général a sollicité RESA 39 pour le développement d'un projet de jardins parrainés à destination des bénéficiaires du RSA. Les jardins sont hébergés chez des agriculteurs volontaires et intéressés par le projet. Les légumes produits sont uniquement destinés à la consommation familiale. L'objectif premier de ce projet est de créer du lien entre les bénéficiaires du projet et les différents partenaires. Mais aussi de restaurer l'image du monde agricole et des bénéficiaires RSA.

La demande de projet passera en commission fin avril au Conseil Général pour validation. S'il est accepté, l'action démarrera début mai auprès de 10 agriculteurs et familles. Un animateur spécialement dédié au projet sera embauché à quart temps par RESA.

→ **Cellule de détection des agriculteurs en phase sensible**

La Chambre d'Agriculture et la MSA sont - en partenariat avec l'association SOS Amitié - à l'initiative d'un projet de détection précoce des agriculteurs en phase sensible. RESA 39 participe avec d'autres partenaires agricoles (banques, assurance, centres de gestion, d'emploi, fournisseurs) à la commission du projet en tant que partenaires secondaires.

RESA 39 a participé aux réunions du 7 septembre et du 21 décembre 2011 pour le développement de la cellule. Nous sommes pour le moment en attente de propositions du comité de pilotage avant d'aller plus loin dans ce projet.

→ **Négociations et collaborations diverses**

Au cours des accompagnements, nous avons échangé et négocié à plusieurs reprises avec des banques, des fournisseurs, des assureurs, des huissiers, des centres de recouvrement et des organismes de crédit, avec le centre des impôts.

Nous avons collaboré avec la DDT, les centres de comptabilité, Jura Habitat, la préfecture. Plusieurs dossiers ont été suivis en partenariat avec le mandataire judiciaire, dans le cadre de procédures collectives. En juin, nous avons été auditionnés par la Chambre d'Agriculture, dans le cadre du nouveau projet d'entreprise.

→ **Mobilisation des partenaires financiers**

Le Conseil Général, dans le cadre du contrat de développement de l'agriculture jurassienne, a reconnu le travail effectué par RESA en nous accordant 20 000 € pour l'année 2011 – nous les remercions de ce soutien.

Nos partenaires agricoles ont également été sollicités : la MSA, la Chambre d'Agriculture, le Crédit Agricole, la Banque Populaire, le crédit mutuel ont répondu à notre appel ; ainsi que le CEGAR, le CER, le Contrôle Laitier, Jura Bétail et la FDCL.

6. Vie de l'association

RESA 39, c'est avant tout une équipe, qui fait vivre l'association, par son engagement, sa mobilisation autour des accompagnements, et la construction d'une vie associative forte, au niveau du département comme au sein du réseau Solidarité Paysans.

→ **En 2011, RESA 39 fêtait ses 20 ans**

En 1991, les créateurs de l'association faisaient le souhait que celle-ci puisse rapidement disparaître, avec la résorption des difficultés en agriculture. Force est de constater, 20 ans après, que le besoin est

toujours là, peut-être plus prégnant encore. Le regard sur les agriculteurs en difficulté a évolué ; la profession ne les met plus autant de côté comme étant « ceux qui ne travaillent pas bien ». Pourtant, une forme de stigmatisation existe toujours, alors même que tous aujourd'hui peuvent être sujets à des difficultés, chaque crise nous le fait constater. Les aléas du marché, et bien d'autres facteurs pèsent et vont peser sur de nombreuses structures.

Malgré nos efforts, il y a toujours des situations économiques dégradées, et derrière ces situations, bien souvent, des familles en grande détresse. Nous affirmons que ces personnes en souffrance ne doivent pas, ne peuvent pas être laissées de côté – ni par le monde agricole, ni par la société dans son ensemble.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous avons souhaité organiser une journée de réflexion et de débats. La table ronde sur le thème - L'agriculture au cœur de la société : et l'Homme là dedans ? - organisée le 16 septembre au lycée agricole de Montmorot a réuni près de 80 personnes. De nombreux agriculteurs et sympathisants ont enrichi le débat par leurs interventions et nous les remercions. Nous déplorons par contre la faible participation des syndicats et des OPA.

La journée s'est terminée par une représentation de la compagnie Sweet Tracteur sur le thème de l'enfance paysanne.

→ **Evolution de l'équipe de RESA**

En 2011, l'association compte 38 adhérents. 29 bénévoles réalisent des accompagnements en binôme. Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre équipe trois nouveaux bénévoles : Laurent Baudouin, agriculteur en activité à Sirod, Michel Richard, agriculteur à la retraite et Thibaut de Saint Germain, retraité du secteur des semences. Leur arrivée est particulièrement bienvenue dans une période de recrudescence des demandes d'accompagnement.

Amélie Joseph, animatrice a RESA depuis mai 2008, a quitté son poste en septembre 2011 pour être remplacée par Fanny Demarque.

→ **Instances statutaires et temps de convivialité**

Le Conseil d'Administration, composé de 19 administrateurs, s'est réuni 9 fois en 2011. Le bureau, composé de 5 membres, s'est réuni 8 fois. L'Assemblée Générale 2011 s'est tenue le 17 mars à Poligny. Notre pique-nique annuel a eu lieu le 10 juillet à Chaux Dombief, avec une cinquantaine de participants, bénévoles, agriculteurs accompagnés et sympathisants.

→ **Vie du réseau Solidarité Paysans**

Le réseau national Solidarité Paysans vit parce que chaque association s'y mobilise. Il nous permet de développer des outils et des compétences précieuses. C'est pourquoi RESA 39 a souhaité s'y investir d'avantage en proposant la candidature de Gérard Aymonier, bénévole à RESA depuis deux ans, au conseil d'administration du réseau national. Il y a pris ces fonctions en avril 2011.

En 2011, le réseau a souhaité mener un travail interne sur les problématiques psychosociales des agriculteurs accompagnés et de leur incidence sur l'accompagnement. Les résultats de cette étude ont été mis en débats durant les deux journées d'Assemblée Générale nationale, les 19 et 20 avril à Saint Yriex La Perche (87). Quatre membres de RESA y ont participé.

→ **Stratégie de développement du réseau Solidarité Paysans**

Dans une projection de persistance, d'amplification et de complexification des difficultés en agriculture, il importe à Solidarité Paysans d'interroger ses pratiques et de définir une stratégie de développement de son réseau pour garantir sa pérennité et la persistance de son action pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté.

Dans un premier temps, une enquête auprès des associations régionales ou départementales sur l'évolution de l'agriculture a mis ce chantier sur les rails. Suite à ce travail, les responsables associatifs se sont rencontrés à Paris fin 2011 pour une réunion de synthèse et de débats. Cette réunion a permis d'une part d'élaborer une lecture collective des difficultés en agriculture et de leur évolution, et d'autre part, d'esquisser les enjeux des associations pour les prochaines années et les moyens d'y répondre.

Dans un deuxième temps, les associations se sont lancées localement dans une démarche d'autoévaluation pour dresser un état des lieux des associations. Cinq thèmes ont été particulièrement visités : la vie associative, les finances, l'accompagnement, le réseau/ les partenaires et la dimension institutionnelle.

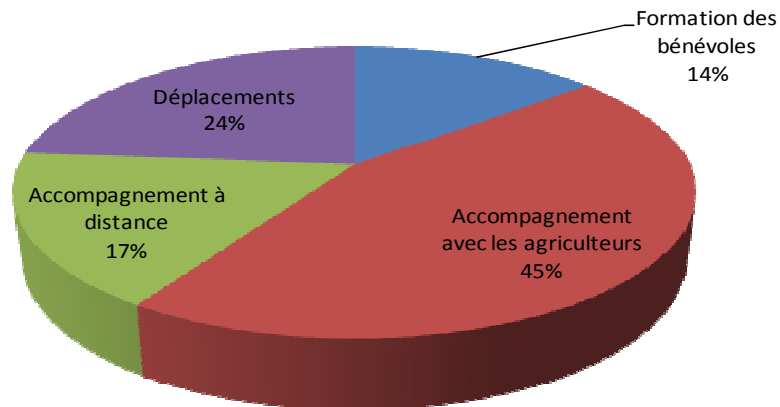
→ **APAD 25 et Solidarité Paysans Lorraine – construction d'un partenariat local**

L'APAD 25, association pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté dans le Doubs, membre du réseau Solidarité Paysans, a participé aux formations à la relation d'aide et comptabilité organisées par RESA 39. Nous avons participé, en février, à leur Assemblée Générale.

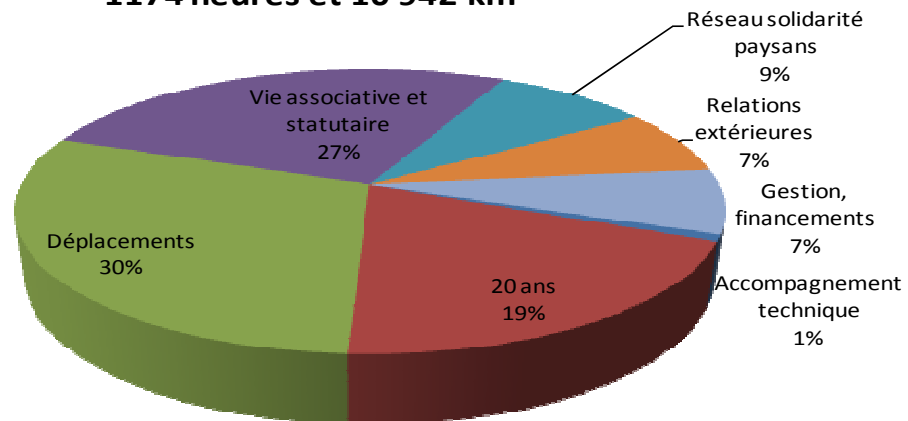
Depuis 2011, nous collaborons également avec Solidarité Paysans Lorraine pour des échanges de pratiques sur la recherche de financements et la communication.

Ces démarches sont encourageantes et il nous paraît important de poursuivre des actions communes, en particulier pour la formation des bénévoles accompagnateurs.

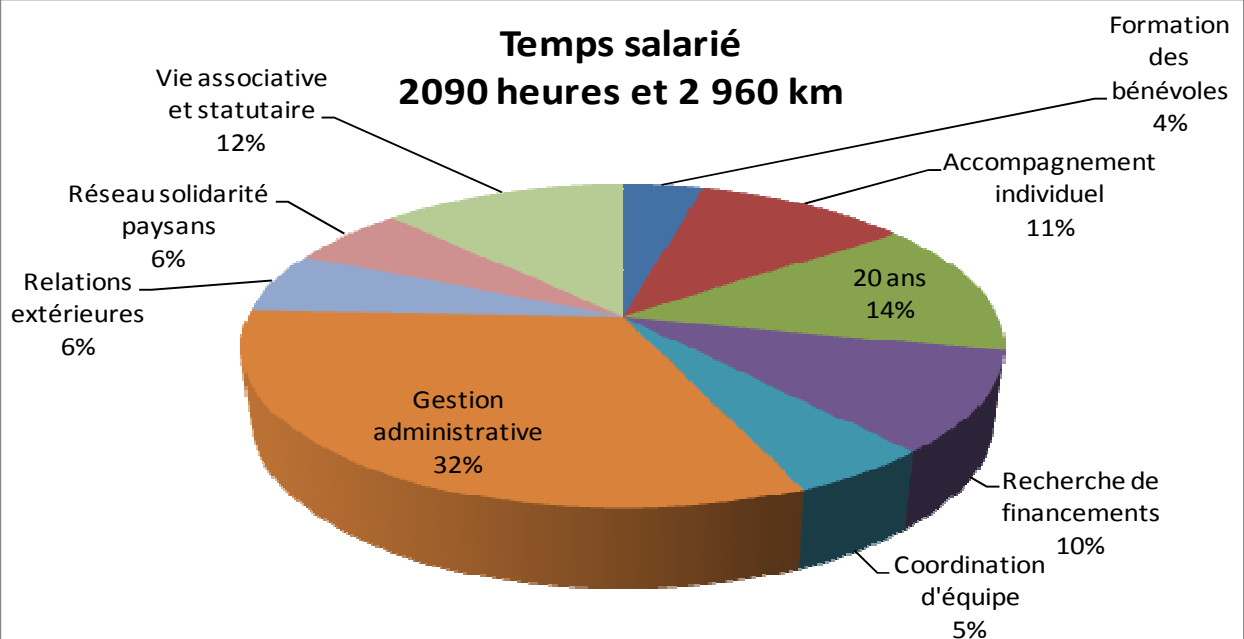
Temps bénévole pour l'accompagnement
1269 heures et 6 684 km



Temps bénévole pour la vie associative
1174 heures et 10 942 km



Temps salarié
2090 heures et 2 960 km



Rapport financier 2011

Depuis 2007, l'association dispose d'une comptabilité réalisée sur l'année civile, selon le plan comptable des associations. RESA 39 est adhérente au CEGAR (centre de comptabilité agréé). L'assemblée générale doit approuver les résultats comptables de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

1. BILAN COMPTABLE

	ACTIF	2011	2010	2009	2008
208	Autres immobilisation incorporelles	330 €	330 €	330 €	330 €
2808	<i>amortissement immob. Incorporelles</i>	- 330 €	- 330 €	- 330 €	- 240 €
2183	matériel bureau et informatique	1 017 €	1 017 €	1 017 €	1 017 €
28183	<i>amortissement immob. Bureau informatique</i>	- 1 017 €	- 1 017 €	- 1 017 €	- 948 €
271	titres immobilisés	1 422 €	1 422 €	1 422 €	4 340 €
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 422 €	1 422 €	1 422 €	4 499 €
4487	Etat produit à recevoir				10 000 €
4687	Débiteurs divers, produits à recevoir	5 349 €	11 115 €	5 019 €	9 391 €
50	Valeurs mobilières de placement	21 268 €	20 590 €	13 899 €	2 182 €
51	Banque	4 486 €	2 346 €	5 895 €	3 368 €
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 103 €	34 051 €	24 813 €	24 941 €
	TOTAL DE L'ACTIF	32 525 €	35 473 €	26 235 €	29 440 €

	PASSIF	2011	2010	2009	2008
101	Fonds associatifs	19 941 €	19 941 €	20 226 €	15 630 €
12	Résultat de l'exercice	- 2 550 €	9 281 €	-285 €	4 595 €
	Report à nouveau	9 281 €			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 671 €	29 222 €	19 941 €	20 225 €
401	Fournisseurs	150 €	756 €	1 115 €	513 €
421	Personnel rémunérations dues				2 048 €
431	Sécurité sociale	3 214 €	2 597 €	1 983 €	2 803 €
44713	Formation professionnelle			117 €	126 €
4686	Débiteurs divers à payer	2 491 €	2 898 €	3 079 €	3 725 €
	TOTAL DETTES	5 854 €	6 251 €	6 294 €	9 215 €
	TOTAL DU PASSIF	32 525 €	35 473 €	26 235 €	29 440 €

Le résultat d'exercice est négatif (- 2 250 €).

Au 31 décembre 2011, les réserves en banque étaient de 25 753.5 €, les produits à recevoir de 5 349 € et les créances de 5 854 €.

2. COMPTE DE RESULTAT 2011

CHARGES		2011	2010
60	Achats	208 €	1 461 €
6064	fournitures administratives	177 €	354 €
6068	autre matériel et fournitures	31 €	1 108 €
61	Services extérieurs	838 €	755 €
6132	locations immobilières	486 €	226 €
6135	locations mobilières	58 €	93 €
616	primes assurances	216 €	208 €
6181	documentation générale	79 €	227 €
62	Autres Services extérieurs	14 935 €	9 416 €
621	personnel extérieur (acc.technique)	290 €	474 €
6224	rémunération formateurs	1533 €	1 424 €
6226	honoraires comptabilité	780 €	595 €
6226	cachet intervenant AG	500 €	
6228	cachet spectacle	2004 €	
623	communication	1870 €	
62511	déplacements salariés	888 €	862 €
62512	déplacements bénévoles	5288 €	4 891 €
6257	réceptions	528 €	173 €
626	frais postaux	35 €	123 €
6262	télécom	502 €	345 €
627	services bancaires	42 €	30 €
6282	cotisations associations	675 €	500 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	149 €	128 €
6333	participation formation continue	149 €	128 €
64	Charges de personnel	29 870 €	25 132 €
6411	salaires	22 801 €	19 650 €
6451	cotisations MSA	7 069 €	5 482 €
67	Charges exceptionnelles	18 €	
	TOTAL DES CHARGES	46 018 €	36 893 €
86	Emploi des contributions volontaires en nature	19 743 €	13 383 €
861	mise à disposition de biens	1 500 €	1 500 €
864	personnel Bénévole	18 243 €	11 883 €
	TOTAL DES CHARGES	65 761 €	50 276 €

PRODUITS		2011	2010
70	Prestations de service	5 752 €	5 752 €
706	Prestation de services (audits et formations)	175 €	3 660 €
7061	Spectacle et diffusion	4 580 €	
7063	Prestation Solidarité Paysans	1 172 €	2 092 €
74	Subventions d'exploitation	33 727 €	37 640 €
	<i>Etat :</i>		
	CDVA formation des bénévoles	1 725 €	1 449 €
	<i>Région(s) :</i>		
	Conseil Régional		5 000 €
	<i>Département(s) :</i>		
	Conseil Général	20 000 €	20 000 €
	Chambre d'Agriculture	4 000 €	4 000 €
	<i>Organismes sociaux :</i>		
	MSA Franche-Comté	3 250 €	6 000 €
	<i>Autres organismes partenaires</i>	<i>4 748 €</i>	<i>891 €</i>
75	Autres produits de gestion courante	3 515 €	2 491 €
756	Cotisations	1 171 €	548 €
7585	Dons particuliers	2 344 €	1 943 €
7586	Dons organismes		
76	Produits financiers	478 €	290 €
77	Produits exceptionnels		- €
772	Produits sur exercice antérieur		
7756	Produits de cession d'immobilisation financière		
	TOTAL DES PRODUITS	43 468 €	46 173 €
87	Contributions volontaires en nature	19 743 €	13 383 €
870	Bénévolat	18 243 €	11 883 €
875	Dons en nature	1 500 €	1 500 €
	TOTAL DES PRODUITS	63 211 €	59 556 €

Les prestations de service (compte 706) correspondent aux financements des formations des agriculteurs et bénévoles par le VIVEA, et les audits réalisés en tant qu'experts pour la DDT.

Le temps de bénévolat hors instances statutaires (2 027 heures en 2011) est valorisé au SMIC horaire (9 €/h) dans les contributions en nature (comptes 864 et 870). Les 1 500 € de contributions en nature (comptes 861 et 875) correspondent à la subvention en nature de la Chambre d'Agriculture pour l'affranchissement, les photocopies, les fournitures de bureau.

Récapitulatif des subventions et dons demandés et accordés pour l'année 2011 :

	Demande	Accordé
Etat		
CDVA	1 725 €	1 725 €
Région		
Conseil Régional	5 000 €	-
Département		
Conseil Général	20 000 €	20 000 €
Chambre d'Agriculture	4 000 €	4 000 €
Organismes sociaux		
MSA	6 000 €	3 250 €
Banques et assurances		
Crédit Agricole	1 000 €	500 €
Crédit Mutuel	500 €	500 €
Banque Populaire	500 €	300 €
CIC - CIAL	500 €	-
Groupama	500 €	150 €
Centres de comptabilité		
CERJ	500 €	250 €
CEGAR	500 €	423 €
Organismes agricoles		
Jurabétail	500 €	300 €
Contrôle laitier	500 €	500 €
FDCL	500 €	350 €
Terres Comtoises	1 500 €	-
Entreprises privées		
Labellys SAS	1 300 €	1 300 €

3. BUDGET PREVISIONNEL 2012

CHARGES		2012
60	Achats	1 570 €
6064	fournitures administratives	550 €
6068	autre matériel et fournitures	1 020 €
61	Services extérieurs	1 150 €
6132	locations immobilières	500 €
6135	locations mobilières	120 €
616	primes assurances	250 €
6181	documentation générale	280 €
62	Autres Services extérieurs	17 680 €
621	personnel extérieur	3 000 €
6224	rémunération formateurs	2 000 €
6226	honoraires comptabilité	1 350 €
62511	déplacements salariés	1 700 €
62512	déplacements bénévoles	7 500 €
6257	réceptions	500 €
626	frais postaux	200 €
6262	télécom	550 €
6282	cotisations associations	880 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	140 €
6333	participation formation professionnelle continue	140 €
64	Charges de personnel	32 800 €
6411	salaires	23 900 €
6451	cotisations MSA	8 900 €
TOTAL DES CHARGES		53 340 €
86	Emploi des contributions volontaires en nature	21 500 €
861	mise à disposition de biens	1 500 €
864	personnel Bénévole	20 000 €
TOTAL DES CHARGES		73 440 €

PRODUITS		2012
70	Prestation de services	800 €
706	Prestation de services	800 €
74	Subventions d'exploitation	49 300 €
	<i>Etat :</i>	
	CDVA formation des bénévoles	1 000 €
	<i>Région(s) :</i>	
	Subvention en discussion avec le Conseil Régional	20 000 €
	<i>Département(s) :</i>	
	Conseil Général	20 000 €
	Chambre d'Agriculture	4 000 €
	<i>Organismes sociaux :</i>	
	MSA Franche-Comté	3 500 €
	<i>Autres organismes partenaires</i>	
	Banques, centres de comptabilités, autres partenaires	1 300 €
75	Autres produits de gestion courante	2 340 €
756	Cotisations	840 €
7585	Dons particuliers	1 500 €
76	Produits financiers	400 €
TOTAL DES PRODUITS		53 340 €
87	Contributions volontaires en nature	21 500 €
870	Bénévolat	20 000 €
875	Dons en nature	1 500 €
TOTAL DES PRODUITS		73 440 €

Notre budget global pour l'année 2012 se monte à **53 340 €**.

Les financements déjà acquis pour 2012 sont les suivants :

- Conseil Général – pour 20 000 € (convention triennale)
- Chambre d'Agriculture – pour 4 000 € (convention triennale)

Les prestations de services (compte 706) correspondent aux financements des formations des agriculteurs et bénévoles par le VIVEA, aux audits réalisés en tant qu'experts pour la DDT (activité en forte baisse), et aux accompagnements des non salariés agricoles bénéficiant du RSA réalisés dans le cadre de la convention de partenariat signée avec la MSA.

Nous souhaitons reprendre l'activité d'accompagnement technique à hauteur de 150 heures par an (poste 621).